

long, n'appartient qu'aux sociétés imaginaires. L'homme n'est pas né pour en goûter la réalisation pratique ; elle tuerait la vraie société. Aussi le législateur chrétien doit-il intervenir comme un médecin habile pour la dispenser graduellement et par doses mesurées.

Dans la préparation de cet exposé historique, je me suis inspiré de cette belle pensée de Montesquieu : *Il faut éclairer les lois par l'histoire et l'histoire par les lois* et je ne saurais mieux terminer qu'en vous faisant part d'une réflexion que l'étude de la condition de la femme et de celle du débiteur à travers les âges, a fait naître dans mon esprit.

Partout où l'homme a dégradé la femme, partout où il a asservi son semblable, il s'est dégradé lui-même ; partout où il a méconnu les droits de la femme et ceux du débiteur, il a perdu lui-même ses propres droits. Avec la licence des mœurs et la facilité des divorces, avec la cruauté du créancier, on a vu bientôt le sentiment de la dignité personnelle s'effacer chez le citoyen comme chez l'homme privé.

Partout au contraire, où le christianisme a assuré à la femme sa dignité morale et sa capacité civile ; partout où il émancipe, le débiteur en brisant ses chaînes, on a vu fleurir, comme sur un sol propice, les vertus domestiques et les vertus civiques, les libertés de l'homme privé et les libertés du citoyen.

VARIETES

Un type nouveau

Voici un curieux portrait crayonné par le R. P. Burnichon :

En faisant de la jeune fille l'émule et le pendant du lycéen, l'Etat a créé un type nouveau, la *lycéenne*. Elle est bien connue dans les villes de province où fonctionne l'institution. On la voit, plusieurs fois le jour, passer dans la rue, sa serviette d'avocat sous le bras ; elle n'est généralement pas accompagnée : c'est plus moderne et plus américain ; elle a une allure un peu dégagée, l'œil un peu trop ouvert et le regard un peu trop assuré ; on dit qu'elle parle trop librement de ce qu'elle sait ou croit savoir ; on dit encore qu'à seize ans, elle n'a plus guère de préjugés. On n'attaque pas la religion au lycée. Nous voulons bien le croire, mais on apprend à s'en passer : l'air qu'on y respire est saturé de rationalisme orgueilleux. A la place de la religion, on a mis au programme l'enseignement de la morale indépendante, à la mode de Kant. Mais si nous en croyons l'Alembert, qui s'y connaissait, quand la jeunesse n'est pas retenue par la religion, elle envoie la morale à tous les diables.